

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 9 | 8 |

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 8 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2024, le 11 Mars à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/03/2024.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, FAILLOT Benoit, GRESSETTE Romain, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

Excusé(s) : Mme DELAGE Elodie, M. PILORGET Franck

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 14/03/2024
Et
Publication ou notification sur le
site de la mairie
<http://limeux-berry.fr> le 14/03/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL Angélique



01-2024 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Maire se retire et laisse la parole au Président de la séance, Madame Angélique MOREL, pour présenter le compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Résultats cumulés :

| | | |
|------------------|------------|--------------|
| FONCTIONNEMENT : | Dépenses : | 140 472.41 € |
| | Recettes : | 449 958.85 € |
| INVESTISSEMENT : | Dépenses : | 70 172.30 € |
| | Recettes : | 23 704.92 € |

après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le compte administratif.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/03/2024
Le Maire
Julien YVON

La Secrétaire

Angélique MOREL
Accusé de réception en préfecture
018-211801287-20240311-01/2024-DE
Date de réception préfecture : 14/03/2024

